



REÇU A
LA PREFECTURE LE

09 JUIL. 2018

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
ARDÈCHE

DELIBERATION N° 2018/42

EXTRAIT DU REGISTRE
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE**

Séance du 04 juillet 2018

L'an deux mille dix-huit et le quatre juillet à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr André VOLLE.

Date de convocation : 26 juin 2018.

*Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 15 présents : 08
Votants : 12*

Résultat du vote : Pour : 12 Contre : 00 Abstention : 00

**Présents : M. VOLLE – Mme CROZIER – M. TESTON – M. HILAIRE – M. CORNET
– M. JOLLIVET - Mme PIQUEMAL - M. EUVRARD.**

**Excusés : Mme LEBRAT.
Mme GRENIER a donné procuration à Max JOLLIVET.
M. GAUTHIER a donné procuration à Mme CROZIER.
Mme BEUGNET a donné procuration à M. VOLLE.
M. BOUNIARD a donné procuration à Mme PIQUEMAL.**

Absents : Mme RAMUS - M RIFFARD.

M. EUVRARD Philippe a été élu secrétaire.

**Objet : Création d'un emploi dans le cadre du dispositif Contrat Emploi Compétences (CEC)
pour le service scolaire**

Le maire expose au Conseil Municipal les besoins en personnel pour le remplacement d'agents communaux momentanément indisponibles à l'école maternelle, à l'accueil périscolaire ou à la cantine ainsi que les besoins pour l'entretien des locaux.

Il propose de créer un poste d'Agent Scolaire d'une durée d'un an à temps non complet à compter du 27 août 2018.

.../...

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal :

- **APPROUVE** la création d'un emploi en Contrat Emploi Compétences (CEC) pour une durée d'un an et une rémunération au SMIC à compter du 27 août 2018
- **CHARGE** son Maire de procéder au recrutement de l'agent.
- **PRÉCISE** que l'emploi sera créé pour une durée hebdomadaire de vingt-deux heures par semaine.
- **AUTORISE** son Maire à signer la convention avec Pôle Emploi et les Services de l'État ainsi que le contrat de travail avec l'agent.

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE, 04 juillet 2018.

POUR COPIE CONFORME,
Alba La Romaine, le 05 juillet 2018
LE MAIRE,
André VOLLE.

